

BOPI Indications géographiques 2024/37 du 13 septembre 2024
Ouverture d'une procédure d'enquête publique portant sur une demande de modification d'un cahier des charges homologué

Nom de l'indication géographique : SIEGE DE LIFFOL

N° de la demande d'homologation : IG 24-003

N° d'homologation : INPI-1601

Organisme de gestion et de défense : Association MADEiN Grand-Est - 2 rue du 8 mai 1945, BP 8, 88350, Liffol-le-Grand, France

Date de dépôt : 19 juin 2024

Sha du document associé : 26e870db4d4bab1fab93947602c974ecc9ae84b274791db07ebf3ea818da8c43

Consultation du cahier des charges : [SIEGE DE LIFFOL](#)

AVIS RELATIF A L'OUVERTURE D'UNE PROCEDURE D'ENQUETE PUBLIQUE PORTANT SUR
UNE DEMANDE DE MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES HOMOLOGUE DE
L'INDICATION GEOGRAPHIQUE « SIEGE DE LIFFOL »

L'association MADEiN Grand-Est, sise BP 8, 2 rue du 8 mai 1945, 88350 Liffol-le-Grand a déposé le 19 juin 2024 auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), conformément à l'article L. 721-3 du code de la propriété intellectuelle, une demande de modification du cahier des charges homologué de l'indication géographique :

« SIEGE DE LIFFOL »

Les modifications envisagées portent sur la description des procédés de fabrication, le nom et les statuts de l'organisme de défense et de gestion, les modalités de contrôle, les obligations déclaratives et les sanctions applicables.

En application des articles L. 721-3 2° et R. 721-3 du code de la propriété intellectuelle, il est procédé à l'ouverture d'une procédure d'enquête publique, qui durera jusqu'au 13 novembre 2024 et pendant laquelle le cahier des charges peut être consulté sur le site internet de l'INPI à l'adresse suivante :

<https://base-indications-geographiques.inpi.fr/fr/enquetes-publiques-en-cours>

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée peut adresser à l'INPI ses observations en remplissant le formulaire accessible depuis le site internet de l'INPI à l'adresse mentionnée ci-dessus.